



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

1. OBJET DE LA DEMANDE

Vous voulez obtenir l'autorisation pour :

A - Un branchement souterrain

AEP

EP

Electrique

Adduction téléphonique

La solution aérienne peut-elle être envisagée oui non

B - Un branchement aérien

Electrique

Adduction téléphonique

La solution souterraine peut-elle être envisagée oui non

C - Installation

Benne

Engin de chantier

Echafaudage

Matériaux de chantier

Grue

Autre :

Surface demandée :

Fermeture de la rue : oui non

Etat de la voie :

Type de revêtement :

Dimension de la tranchée :

2. IDENTITE DU DEMANDEUR

Madame-Monsieur-Société :

Nom - Prénom :

Dénomination :

Représenté(é) par :

ADRESSE :

N° Voie :

Nom de la voie :

Lieu-dit :

Code postal : BP : Cedex :

Localité :

Coordonnées (téléphonique – adresse mail ...) :

.....

3. LOCALISATION DU SITE CONCERNE PAR LA DEMANDE

ADRESSE :

N° Voie :

Lieu-dit :

Code postal : BP : Cedex :

Localité :

4. Nature de l'autorisation :

PC DP Remise aux normes Division parcellaire

5. Date prévue des Travaux :

Observations :

6. ENGAGEMENT DU DECLARANT

Je soussigné, atteste avoir qualité pour faire la présente demande d'occupation du domaine public, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter la réalisation des travaux et la remise en état à l'identique de la chaussée dans une durée de **15 jours** à partir de la date de début des travaux. Ainsi que la mise en place de la signalisation réglementaire.

Date :

Signature:

Cadre réservé à l'administration

Date de réalisation de la chaussée :

Avis favorable

Avis défavorable

Observations :

Pour autorisation d'occupation du domaine public présenté :

Le

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

Demande d'autorisation dûment remplie accompagnée des pièces suivantes:

- Plan de situation ou extrait cadastral localisant précisément les travaux ;
- Plan masse;
- Plan exacte de la tranchée sur la voie ;
- Plan exacte de l'implantation du poteau ;
- Photographie de la chaussée existante, mentionnant l'emplacement projeté du projet.
- Une photographie après travaux devra être fournir.

INFORMATION SUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE :

Toutes demandes d'occupation du domaine public doit être effectuées au minimum 15 jours avant les travaux.